

Publié le 30 octobre 2024

Le président de l'Association des Communes et Villes Unies et le secrétaire général du ministère de la Décentralisation et du Développement local du Cameroun en visite dans les locaux de la FedEpl

En marge des Rencontres de l'action internationale des collectivités territoriales (RAICT), une délégation composée du président de l'association des communes et villes unies (CVUC), Augustin Tamba, et du secrétaire général du ministère de la décentralisation et du développement local (MINDDEVEL) du Cameroun, Fred Ebongue Makolle, s'est rendue vendredi 25 octobre dans les locaux de Fédération des élus des Entreprises publiques locales (FedEpl).



L'économie mixte locale française comme modèle pour le développement des territoires

La visite de la délégation camerounaise, au sein de laquelle était également présente Maxence Ansel, conseillère régionale d'Île-de-France et membre de l'association des élus en France d'origine ou de nationalité camerounaise (EFRACAM), avait pour objectif d'en savoir davantage sur le fonctionnement des Entreprises publiques locales (Epl) et leur rôle dans la mise en œuvre et le développement des politiques publiques locales auprès des collectivités territoriales.

Le développement de l'économie mixte locale en France, au gré des différents étapes de transfert de compétences de l'Etat vers les collectivités territoriales, suscite l'intérêt de l'association des communes et villes unies du Cameroun (CVUC) qui souhaite approfondir le processus de décentralisation et de développement local dans son pays. Les modèles de la Sem et de la SemOp ont fait l'objet de discussions, en particulier dans les domaines de l'environnement, des réseaux, du tourisme, de la culture et des loisirs.

Le volontarisme des Entreprises publiques locales (Epl) dans le développement de la coopération internationale

Alors que les Rencontres de l'action internationale des collectivités territoriales (RAICT), organisées par Cités unies France, avaient pour thème « La Diplomatie des territoires : les singularités de la coopération

© 2025 www.lesepl.fr page 1 | 2



décentralisée », il s'est agi aussi d'évoquer le rôle des Entreprises publiques locales (Epl) dans la coopération décentralisée ou internationale.

Lire aussi

La FedEpl et la Caisse des dépôts et consignations signent une nouvelle convention de partenariat pour favoriser les actions de coopération décentralisée

Quelques Sem sont en effet engagées dans cette démarche depuis plusieurs années, à l'instar de la <u>SEMIR</u> à La Réunion ou de la <u>SADEV</u> dans le département du Val-de-Marne. Elles participent par exemple à des actions de collaboration en Outre-mer et à l'international de type coopération décentralisée ou jumelage. Avec le soutien de l'Agence française de développement (AFD) et de la Caisse des dépôts et consignations, la FedEpl a engagé des actions pour promouvoir ces initiatives qui contribuent à renforcer l'attractivité des territoires. La publication du guide « Comment m'engager dans la coopération internationale » en 2022 s'inscrivait dans cette perspective.

La plénière de clôture de la prochaine Conférence des Epl Outre-mer portera par ailleurs sur les enjeux relatifs à la coopération régionale.

S'inscrire à la Conférence des Epl Outre-mer du 25 au 29 novembre 2024

Télécharger le guide de la coopération internationale

© 2025 www.lesepl.fr page 2 | 2